

Les notes d'analyse du CIHEAM

N° 24 – Août 2007

L'actualité agricole en Méditerranée

(avril 2007 – juillet 2007)

Secrétariat Général CIHEAM

L'actualité agricole en Méditerranée d'avril 2007 à juillet 2007

Secrétariat Général CIHEAM¹

Avril 2007

Maroc - 15 avril 2007

Une large concertation pour développer la filière sucrière

Au Maroc, la filière sucrière réalise actuellement un chiffre d'affaire de 6 milliards de dirhams par an et assure 5000 emplois permanents et un million de journées de travail pour l'industrie. Selon l'Économiste, quotidien marocain, les cultures sucrières font vivre environ 80 000 familles d'agriculteurs dans le pays et couvrent moins de 50% de la consommation locale. L'essentiel de la production locale est assurée par la culture betteravière. Mais celle-ci est confrontée à plusieurs problèmes. On compte, en effet, en moyenne 5 à 6 tonnes de sucre à l'hectare face à un rendement moyen européen se situant entre 10 et 12 tonnes à l'hectare. En outre, la betterave à sucre est cultivée au Maroc en automne, saison qui connaît de plus en plus de stress hydrique, alors qu'ailleurs elle s'inscrit souvent dans le cadre des cultures irriguées. L'État marocain vient de lancer, avec l'ensemble des opérateurs de la filière, une large concertation afin de mettre en place des groupements d'agriculteurs disposant de superficies aptes à la pratique de méthodes culturales modernes privilégiant notamment la sélection de variétés à la fois résistantes aux maladies et peu exigeantes en ressources hydriques.

Union européenne - 19 avril 2007

Accès libre sur le marché européen de la quasi-totalité des produits agricoles ACP

La décision est prise par la Commission européenne: à partir de janvier 2008, tous les droits de douane et tous les contingents à l'exportation vers le marché européen des produits agricoles en provenance de l'ensemble des 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) seront éliminés. Le sucre et le riz, précise un communiqué des services de la Commission européenne, ne feront pas partie des produits devant être exonérés de toute taxe et de tout contingentement. Il faut rappeler que 40 pays ACP classés dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA) bénéficient déjà de cette offre faite par l'UE dans le cadre de l'initiative baptisée « TSA » (tout sauf les armes). Autre précision : l'UE ne conditionne pas l'offre à une ouverture réciproque des marchés ACP, dans la mesure où elle n'est pas conçue comme faisant partie d'accords de libre échange conventionnels, mais comme étant des accords visant à mettre le commerce au service du développement pour construire des marchés Sud/Sud et préparer la libéralisation des échanges avec l'UE, à très long terme.

Malte–Tunisie – 20 avril 2007

Plein de projets de coopération dans les domaines de l'agriculture et du dessalement de l'eau de mer

Le mois d'avril 2007 aura été très propice en matière de coopération agricole tuniso-maltese. Lors de la deuxième session de la Commission technique bilatérale tenue à la Vallette les 12 et 13 avril en cours, l'accent a été mis en particulier, rapporte le quotidien tunisien "La Presse", sur « les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'élevage pêche et plus particulièrement la pêche du coryphène (lambouka), l'aquaculture et le dessalement de l'eau de mer... ». Traduction concrète à travers quelques exemples : un troupeau de chèvres malteses réputée pour l'abondance de leur lait va être fourni très rapidement en Tunisie pour y développer l'élevage de cette espèce. Un engagement ferme a été pris pour accroître l'échange des expertises en ce qui concerne l'arboriculture fruitière. Enfin, un protocole de coopération dans les domaines de l'eau potable et le dessalement de l'eau de mer

¹ Cette note d'analyse reprend les brèves publiées sur l'Observatoire du CIHEAM entre avril et juillet 2007, à partir du travail d'identification des informations et de rédaction réalisé par Sébastien Abis, Hassane Tlili et Fabienne Fontan.

a été également conclu. Rappelons que Malte jouit d'une excellente réputation internationale en la matière : elle arrive aujourd'hui, par le biais de la méthode de l'osmose inverse, à produire à partir de la mer plus des deux-tiers de son eau potable.

Commission européenne - 23 avril 2007

L'accord sur le plan de sauvegarde des anguilles est reporté

La Commission européenne étudie, en ce moment, avec des ambassadeurs des Etats membres de l'Union européenne accrédités à Bruxelles, les propositions de nature à améliorer le texte du plan de sauvegarde des anguilles. Celui-ci n'a pas pu être entériné par les Ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche, lors de leur réunion tenue à Luxembourg le 16 avril en cours. Ce plan a été rendu nécessaire compte tenu du constat alarmant dressé par les scientifiques : les anguilles sont menacées d'extinction dans un avenir très proche, dans la mesure où les stocks se situent à un niveau très bas à cause de la surexploitation de la ressource. Aussi, la Commission recommande-t-elle de laisser au moins 40 % des anguilles migrer des rivières européennes vers l'Océan atlantique où elles pourront se reproduire. Parmi les autres recommandations souhaitées par les experts de la Commission, notons celle qui consiste à revendre obligatoirement dans l'Union européenne 65 % des civelles capturées (jeunes anguilles) pour repeupler les rivières. Ce taux a été jugé excessif par la France et l'Espagne qui craignent que cela ne se répercute de manière très négative sur leurs pêcheurs. Les prix des civelles exportées vers l'Asie dépassent, en effet, mille euros le kilo, alors qu'ils sont bien inférieurs en Europe. Quoi qu'il en soit, un nouveau texte sera proposé aux Ministres au cours du mois prochain, ou au mois de juin au plus tard.

France – 24 avril 2007

Les blés français sont devenus chers sur le marché mondial

Les blés français sont devenus, au cours des derniers mois, parmi les plus chers du monde, ce qui s'est forcément répercuté sur les commandes provenant de clients fidèles. C'est ainsi, par exemple, que l'Algérie dont la France est le premier fournisseur de blé, s'est retournée, entre autres, vers le marché allemand. De même, l'Egypte, l'un des plus gros importateurs de blé de la planète (6 à 7 millions de tonnes par an) vient de s'approvisionner sur les marchés américain, russe et canadien, depuis le début de la campagne céréalière actuelle qui s'achèvera à la fin du mois de juin prochain. Les responsables de l'Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC) ont d'ailleurs précisé, il y a quelques jours, que la tonne de blé français avait dépassé les 160 euros. Ils estiment, néanmoins, que la fin de la campagne permettra aux exportateurs français de reprendre leur souffle et d'engranger de nouveaux contrats pour plusieurs raisons dont l'excellente qualité des blés français et leur meilleure adaptabilité aux goûts des consommateurs locaux. Selon ces mêmes responsables, les prix actuels des blés français sont notamment imputables à la hausse de la valeur de l'euro face à la demande sur le marché international et à l'engouement, un peu partout, pour le développement des biocarburants.

Maroc – 25 avril 2007

La relance du secteur agricole se fera par la concentration de la céréaliculture sur les meilleurs terroirs, les cultures de niche et l'organisation de la profession

Pour permettre à l'agriculture marocaine de faire face aux multiples défis auxquels elle a été confrontée, la réforme actuellement mise en œuvre par les autorités chérifiennes, en concertation avec l'ensemble des opérateurs agricoles (y compris les organisations professionnelles), se fixe plusieurs objectifs :

- faire disparaître progressivement et totalement des zones irriguées la céréaliculture pour la concentrer dans les meilleurs terroirs relevant des cultures pluviales ;
- développer dans les montagnes, les piémonts et les zones pierreuses, l'élevage, la sylviculture et l'arboriculture ;
- privilégier dans les zones irrigables (qui représentent environ 20 % de la surface agricole utile) des cultures de niche destinées à l'exportation et moins consommatrices en eau ;
- réorganiser complètement la profession et mieux adapter le système de financement des projets agricoles aux contraintes internes et externes. Ces précisions ont été fournies par M. Mohand Laenser, Ministre marocain de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes, dans l'interview au magazine Jeune Afrique, en marge du Salon international de l'Agriculture qui s'est tenu à Meknès du 19 au 24 avril 2007.

Conseil oléicole international - 27 avril 2007

Des cours sur l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive

Le premier cours international portant sur l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive vient d'être dispensé à Tunis, du 24 au 27 avril dernier, sous l'égide du COI (Conseil Oléicole International) et de l'ONH (Office National de l'Huile). Inscrits dans le cadre d'un cycle de formation destiné aux représentants des pays membres du COI, ces cours portent essentiellement, selon le quotidien tunisien « La Presse », sur l'impact des facteurs génétiques et environnementaux ainsi que les méthodes culturales sur la qualité de l'huile d'olive. A l'ouverture de cette session, M. Mohamed Habib Haddad, Ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, a mis l'accent sur la nécessité pour tous les pays méditerranéens de faire face aux défis majeurs du secteur oléicole, notamment la réduction des coûts, l'amélioration de la productivité et de la qualité, la prise en compte des demandes des consommateurs et le respect des normes internationales en ce qui concerne le commerce des produits de l'olivier.

Mai 2007

FAO - 2 mai 2007

La bioénergie au service du développement rural durable ?

L'avis des experts de la bioénergie, de l'alimentation et de l'environnement est formel : le développement des biocarburants devrait avoir des effets négatifs sur la sécurité alimentaire et l'équilibre environnemental, notamment dans les pays du Sud. Toutefois, il est possible d'en faire un moteur du développement rural, à condition de trouver une meilleure articulation entre ces trois secteurs. Le constat a été dressé pour la première fois au terme d'une réunion organisée à Rome, les 16 et 17 avril dernier, par la FAO, dans le but de formuler quelques recommandations en la matière aux pays qui veulent s'y investir. Selon les experts, les cultures destinées à la production de biocarburants ne devraient pas être cultivées dans les régions confrontées à des problèmes de pénurie d'eau ou de déficit alimentaire chronique. A l'inverse, elles seraient profitables aux petits exploitants qui produiraient ainsi de l'énergie pour eux-mêmes et pour leurs communautés locales, ou au titre de leur contribution au marché national et international. Enfin, et toujours selon les spécialistes, autant les gouvernements nationaux ont un rôle majeur à jouer dans l'identification des actions prioritaires à entreprendre à cet effet, autant la communauté internationale est appelée, via des organisations spécialisées telle que la FAO, à aider les pays en développement à avoir des outils pertinents permettant de mieux analyser les effets de la production des biocarburants sur la sécurité alimentaire et l'environnement.

France – 3 mai 2007

Une nouvelle initiative pour promouvoir la recherche agronomique internationale

L'Initiative Française pour la Recherche Agronomique Internationale (IFRAI) vient d'être lancée par deux organismes français : l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement). Soutenue par le Ministère français de la Recherche, la démarche vise une meilleure organisation de l'offre française internationale en matière de recherche agronomique. Elle s'est traduite concrètement, selon « l'Agence NEWS Press » par la mise en place d'un groupement d'intérêt public afin d'entreprendre des actions visant à construire en commun, avec d'autres partenaires internationaux « une vision partagée des mutations de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du monde rural et de proposer des programmes scientifiques sur des thématiques d'intérêt partagé sur les verrous de la connaissance ainsi identifiés ». Les thématiques inhérentes, entre autres, aux problématiques du réchauffement climatique, aux maladies émergentes et à la sécurité et à la sûreté alimentaire feront partie des recherches prioritaires. Un calendrier des activités prévues, au cours de 2007-2007, a d'ores et déjà été arrêté. Il portera essentiellement sur :

- la réalisation d'études prospectives comme « Agri-Monde : Agriculture et Alimentation du Monde en 2035 » ;
- la structuration des partenaires avec les grands centres du dispositif de recherche international et de la participation aux programmes tels que le changement climatique et l'horticulture ;
- la recherche de complémentarités et de synergies dans des zones géographiques ciblées comme la Méditerranée.

France – 10 mai 2007

Les mesures de précaution sur la grippe aviaire sont allégées

La France vient d'alléger les mesures de précaution prises au mois de février dernier face à la grippe aviaire. Cela s'est traduit notamment par la possibilité de transporter les canards appelants et de lâcher, sans condition, les pigeons voyageurs. Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, l'allègement du dispositif répond à un avis émis par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA), laquelle a estimé que le niveau de risque d'exposition au virus H5N1 hautement pathogène pour les oiseaux élevés en France peut à nouveau être qualifié de « négligeable ». Rappelons que le dispositif mis en place par l'AFSSA, en matière de surveillance et de prévention de la grippe aviaire, s'appuie sur une grille de mesures de protection des élevages graduées en fonction de six niveaux de risque : négligeable (distingué en deux niveaux 1 et 2), faible, modéré, élevé et très élevé. Notons enfin que les mesures de surveillance et de protection mises en œuvre n'ont pas permis de déceler la présence du virus H5N1 sur le territoire français depuis avril 2006.

Union européenne - 11 mai 2007

Le compromis sur la sauvegarde du thon rouge et de l'anguille est repoussé au mois de juin 2007

Les ministres de l'Agriculture et de la Pêche des 27 Etats membres de l'Union européenne n'ont pas réussi à prendre une décision commune sur les mesures à prendre pour préserver les stocks de thon rouge et d'anguille, deux espèces surexploitées et extrêmement menacées en Méditerranée surtout mais également dans l'Océan Atlantique. La Commission a en effet proposé depuis des mois aux Etats membres de s'entendre sur un compromis qui permette de sauvegarder la ressource sans que les pêcheurs européens de ces deux espèces ne soient lourdement pénalisés. Mais lors de leur dernière réunion tenue à Bruxelles, les Ministres n'ont pas pu statuer sur le sujet, dans la mesure où ils étaient très peu nombreux pour prendre une décision qui engage l'ensemble des Etats de l'UE. La Commission européenne a donc été amenée à reporter les discussions sur le dossier et à demander aux 27 Ministres de se retrouver le 11 juin 2007 afin de parvenir à un compromis.

Italie – 12 mai 2007

Le ministre irakien de la Planification et de la Coopération Internationale dans les Pouilles

A l'invitation du Ministre italien des Affaires Etrangères, M. Massimo D'Alema, une délégation irakienne s'est rendue en Italie, dans la région méridionale des Pouilles, afin d'y examiner les réalités et les infrastructures agricoles et agro-alimentaires. Cette délégation, emmenée par le Ministre irakien de la Planification et de la Coopération Internationale, M. Ali Ghalib Baban, s'est notamment intéressée aux activités de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (IAM-Bari CIHEAM). Son directeur, M. Cosimo Lacirignola, a pu, à cette occasion, procéder à une visite de l'Institut et présenter les rôles que ce dernier joue en matière de coopération agricole en Méditerranée (formation, recherche, aide à la décision...)

Tunisie – 14 mai 2007

Une agriculture moderne pour un développement durable

Tout faire pour que l'agriculture tunisienne soit moderne, qu'elle permette aux exploitants et aux habitants des contrées rurales de vivre décemment et aux ressources naturelles d'être exploitées de manière rationnelle. Tel est le sens du message du discours prononcé, le 12 mai 2007, par le Président tunisien Zine El Abidine BEN ALI, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Agriculture et de la Pêche, un rendez-vous annuel consacré à l'évaluation des acquis et à l'identification des défis et des priorités dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. Parmi les axes de travail sur lesquels l'accent devrait être mis au cours des prochaines années, il faut citer le développement de la recherche scientifique et de la formation, une meilleure rationalisation et mobilisation des ressources hydrauliques et une meilleure exploitation des richesses halieutiques.

FAO/CIHEAM – 15 mai 2007

Agriculture biologique : 120 pays, 31 millions d'hectares et un marché de 40 milliards de dollars

Bien qu'elle n'arrive toujours pas à concurrencer les produits issus de l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique continue à progresser, non seulement dans les pays développés, mais aussi dans les pays en développement. 120 pays la pratiquent, en effet, sur 31 millions d'hectares. Son marché pèse aujourd'hui environ 40 milliards de dollars. C'est ce que révèle un rapport de la FAO intitulé « Agriculture biologique et sécurité alimentaire » et présenté à Rome lors de la Conférence internationale, du 3 au 5 mai en cours. En évoquant les bienfaits de l'agriculture biologique, le rapport

élaboré par les experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture rappelle que celle-ci rompt « le cercle vicieux de l'endettement pour l'achat d'intrants agricoles, endettement qui entraîne un taux alarmant de suicides dans le monde rural ». Pour faire en sorte que cette activité s'inscrive dans le cadre du développement durable, le rapport recommande aux décideurs et aux organisations professionnelles de s'investir dans la formation au profit des petits exploitants vulnérables pour les aider à améliorer leurs conditions socio-économiques, à respecter l'environnement et à permettre aux consommateurs de se procurer des produits sains. Il importe de noter, enfin, que cette Conférence a été organisée par la FAO en collaboration avec plusieurs institutions et organismes dont tout particulièrement le CIHEAM et « l'Associazione Italiana per l'Agricoltura Biologica ».

France - 21 mai 2007

La nouvelle Ministre de l'Agriculture et de la Pêche plaide pour « de véritables Etats généraux de l'Agriculture » de son pays

Mme Christine LAGARDE qui a succédé, le 17 mai dernier, à M. Dominique BUSSEAU à la tête du Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche est favorable à l'organisation de « véritables Etats généraux de l'Agriculture » française avec les organisations syndicales pour moderniser le secteur. Elle l'a bien souligné lors de l'entretien radiophonique qu'elle a accordé sur Europe 1, le 19 mai. « Il faut inventer toute une série d'instruments, de mécanismes, de modes d'innovation dans le domaine agricole pour continuer à en faire un secteur stratégique et un secteur moderne ». Elle a, en outre, précisé : « Il ne faut pas qu'on soit toujours en situation de défense, d'intransigeance et qu'on soit décrits à travers le monde comme arc-boutés sur des phénomènes anciens ». Interrogée sur la position de la France quant à la Politique Agricole Commune (PAC), elle a fait entendre que son pays n'accepterait pas que celle-ci soit remise en cause dans le bilan de santé qui en sera fait l'année prochaine par la Commission européenne (« Check Health »). Cette politique a été négociée et acceptée par l'ensemble des pays de l'UE jusqu'en 2013. Il n'y a donc aucune raison de revoir ce qui a été admis par tous les pays membres, a souligné la Ministre. En revanche, il faut évidemment dès maintenant se pencher sur ce qu'il adviendra en 2013 », a-t-elle conclu.

Union européenne - 22 mai 2007

Nouvelles divergences à propos de la réforme du secteur du vin

Les Ministres de l'agriculture des pays membres de l'Union européenne sont d'accord pour lancer une campagne de promotion à grande échelle, afin de promouvoir le vin européen dans le monde. En revanche, des divergences subsistent toujours entre eux en ce qui concerne les nouvelles propositions de base formulées par la Commission européenne pour réformer le secteur du vin, en crise depuis plusieurs années. Ces divisions se sont de nouveau manifestées lors de la dernière réunion des 21 et 22 mai 2007, à Mayence (Allemagne). Le point le plus critiqué par certains pays européens dans ces propositions porte sur l'arrachage de vastes surfaces de vignes réclamé par la Commission pour éviter à l'avenir la surproduction. Face au mécontentement des professionnels du secteur, Mme Mariann Fischer BOEL, Commissaire à l'Agriculture, a dû revoir à la baisse les superficies devant être affectées par cette mesure (200 000 hectares au lieu de 400 000). Mais, l'Allemagne qui préside actuellement l'Union européenne jusqu'à la fin du mois de juin prochain, trouve que l'arrachage en soi n'est pas une solution dans la mesure où les importations de vin en Europe n'ont cessé d'augmenter depuis quelques années. Néanmoins, plusieurs pays, dont l'Italie et le Portugal, estiment qu'il est urgent de parvenir à un accord avant la fin de l'année, pourvu qu'on réponde de manière claire et précise à une question essentielle : comment accroître la compétitivité face à une concurrence internationale de plus en plus forte ? La Commission devra donc présenter officiellement un autre plan de réforme, le 4 juillet prochain, en y incluant certains éléments de réponse à la question posée.

OIE - 23 mai 2007

La grippe aviaire et la maladie de la vache folle sont sous contrôle

Les risques de grippe aviaire et d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) sont sous contrôle, a précisé l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Dans un communiqué publié le 21 mai 2007, à l'occasion de la 75ème session générale de cette organisation basée à Paris, son Directeur général, Bernard Vallat, souligne, en ce qui concerne l'état des lieux de la grippe aviaire, que « dans la première moitié de 2007, moins de morts d'animaux sauvages et migratoires ont été rapportés, ce qui pourrait signifier que la maladie approche de la fin d'un cycle ». La vigilance devra demeurer entière, en revanche, précise le communiqué, par rapport à la situation de la maladie dans certains pays (Indonésie, Egypte et Nigéria). Selon les dernières statistiques de l'Organisation Mondiale de la Santé, la grippe aviaire a provoqué la mort de 185 personnes jusqu'à

présent, principalement en Asie du sud-Est. S'agissant de l'ESB, l'OIE a classé dans la catégorie « risques négligeables » des pays comme l'Argentine, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, alors que les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Brésil ont été classés dans la catégorie des « risques contrôlés ».

OMC - 24 mai 2007

Le Cycle de Doha piétine toujours en dépit de quelques avancées sur le volet agricole

Si les négociations multilatérales sur la libéralisation du commerce mondial aboutissent avant la fin du mois de juin prochain, ce sera vraiment un miracle selon les experts suivant de près le cycle de Doha lancé en novembre 2001. Il faut dire que d'aucuns pensaient que les deux derniers rounds, ayant eu lieu en Europe, allaient permettre aux négociateurs de se mettre d'accord sur de nouveaux points de convergence, pour tenter de boucler rapidement le cycle. Mais, les progrès enregistrés sont insuffisants. Du coup, il n'est pas possible d'espérer un accord général à brève échéance. La première rencontre s'est déroulée à Paris, le 16 mai 2007, en marge de l'Assemblée annuelle de l'OCDE. Elle a regroupé une vingtaine de ministres ou représentants concernés par la question, dont ceux des Etats-Unis d'Amérique, du Brésil et de l'Inde faisant partie des principaux négociateurs. Les discussions tenues entre les différentes parties ont certes permis de dégager des convergences à propos du volet agricole. Il a été admis, en effet, que le principe d'abandonner progressivement les subventions était irréversible. Mais, aucune avancée n'a été enregistrée à propos de l'accès libre au marché des produits non agricoles (biens industriels, services,...). La deuxième rencontre, quant à elle, a eu lieu à Bruxelles, les 17 et 18 mai 2007. Y ont participé les quatre principaux acteurs des négociations : Etats-Unis, Union européenne, Brésil et Inde (Forum dit du G4). Les bonnes intentions exprimées par les négociateurs ayant pris part aux débats ne se sont pas traduites par des engagements fermes et précis. « Je ne pense pas que quiconque s'attende à ce qu'il y ait un accord », avait averti Pascal Lamy, Directeur Général de l'OMC, lors de la réunion de Paris tenue en marge de l'Assemblée annuelle de l'OCDE. Et de souligner que les négociations en groupe réduit ne peuvent pas se substituer aux tractations plus globales menées par les 150 Etats membres de l'Organisation Mondiale du Commerce. En dépit de l'enlisement des négociations, Pascal Lamy estime pourtant qu'il sera possible de parvenir à un accord d'ici la fin de l'année en cours.

Portugal/Commission européenne – 25 mai 2007

Ressources halieutiques : une conférence internationale sur la pêche illégale aura lieu au Portugal, au mois de novembre 2007

Une conférence internationale sur la pêche illégale sera organisée au Portugal, au mois de novembre 2007. Les autorités portugaises et la Commission européenne qui oeuvrent, depuis des mois, à la réalisation de ce projet tiennent à ce que des recommandations fermes soient adressées aux gouvernements, notamment des pays euro-méditerranéens, pour mieux faire face au pillage des ressources halieutiques. Le sujet a d'ailleurs été au cœur des discussions ayant eu lieu, il y a environ deux semaines, à Bruxelles, entre M. José Silva, Ministre portugais de l'Agriculture et les deux commissaires européens chargés de l'Agriculture et de la Pêche, Mme Mariann Fischer-Boel et M. Joe Borg. Il importe de noter que la pêche illégale préoccupe, depuis quelques années, la Commission européenne. Dans un communiqué publié le 28 avril dernier, la présidence allemande de l'Union européenne l'avait ainsi qualifiée d'"une des plus grandes menaces pour les stocks de poissons à l'échelle mondiale". Rappelons que le Portugal succède à l'Allemagne, en juillet prochain, à la présidence tournante de l'Union européenne.

Union européenne – 28 mai 2007

Les financements attribués à la PAC resteront stables en 2008

Quelle que soit l'issue des négociations menées sous l'égide de l'OMC dans le cadre du cycle lancé à Doha en 2001, la Commission européenne est consciente qu'après 2013, il sera difficile de maintenir les règles actuelles qui régissent la Politique Agricole Commune (PAC) qui occupe, aujourd'hui, le premier poste budgétaire européen. C'est la raison pour laquelle elle compte opérer, à partir de 2008, des changements en matière de dépenses communautaires. Les financements attribués à l'agriculture et la ruralité resteront l'année prochaine stables autour de 56,3 milliards € sur un budget total communautaire évalué à 129,2 milliards €. Il est presque acquis que ce montant ne bougera pas jusqu'en 2013, en vertu d'un accord survenu en 2002 entre M. Jacques Chirac, ancien président français et M. Gerhard Schröder, ancien chancelier allemand. En revanche, les dépenses allouées à la recherche, à la formation, aux aides régionales, au transport et à l'énergie attendront 57,2 milliards €, soit une hausse de 4,2 % par rapport à 2007. S'il est prévu d'accorder, au cours de 2008, environ 6,1 milliards €

à la recherche (11 % de plus par rapport à 2007), les montants dédiés au transport et à l'énergie s'élèveront à 1,15 milliard €, soit une augmentation de 14 %.

Juin 2007

Tunisie-France - 6 juin 2007

La race tarentaise au centre d'un partenariat bilatéral qui lui sera profitable à d'autres pays méditerranéens du Sud

A travers une coopération très active autour de l'élevage bovin de la race tarentaise, la Tunisie et la France sont en train de faire de ce cadre bilatéral une vraie pépinière pour une coopération méditerranéenne qui pourra être profitable à plusieurs pays méditerranéens du Sud. Cela est d'autant plus vrai que la charentaise est « résistante à la chaleur, capable de valoriser les fourrages grossiers et les sous-produits agricoles, tolérante par rapport à la variation de la ration, bonne fertilité, facilité de vêlage... ». Le propos rapporté par le journal tunisien la « Presse » dans son édition du 25 mai 2007 est attribué à Karim Daoud, Président, en Tunisie, du Groupement des Eleveurs de la race tarentaise, créé en 2005. Le projet d'introduction de cette race en Tunisie remonte, en effet, au début des années 1990. Mais l'accord signé entre les deux pays à ce sujet, au mois de décembre 2006, est très ambitieux. Baptisé « Programme de développement de la race tarentaise en Tunisie », il prévoit notamment la diffusion de l'insémination artificielle, la valorisation de la race en termes à la fois d'engraissement et de production laitière, le développement d'une base de sélection de la race visant à obtenir un millier de vaches en dix ans et 5.000 en 20 ans, et la création d'une ou de plusieurs pépinières de génisses de race tarentaise en Tunisie

Mai 2007

Oléiculture - 7 juin 2007

2,7 millions d'euros pour aider les pays méditerranéens du Sud à mieux utiliser les sous-produits de l'olivier au service du développement durable

Le Conseil Oléicole International (COI) et le Fonds Commun pour les Produits de Base (FCPB), basé aux Pays-Bas, ont débloqué une somme de 2,7 millions d'euros pour financer un projet qui devrait permettre à des pays méditerranéens du Sud de mieux maîtriser, via l'innovation technologique et la recherche, les margines et le compost fabriqué à base de grignons d'olives, afin d'améliorer la production d'huile d'olives et de fertiliser les sols sans porter atteinte à l'environnement. Les pays qui en bénéficient sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Syrie. Le choix a été porté sur l'ENA de Meknès en tant qu'agence exécutive du projet. Il est important de noter ici que les pays méditerranéens du Nord, producteurs eux aussi d'huile d'olives, ont acquis une longue expérience en la matière. Il est donc essentiel, en vertu de ce projet, que les producteurs dans les pays du Sud puissent en profiter pour faire des sous-produits de l'olivier un élément de la stratégie de développement durable en Méditerranée.

Union méditerranéenne - 8 juin 2007

A la recherche d'un cadre consensuel pour donner corps au projet

La France mène en ce moment une campagne de sensibilisation intense auprès des autres pays du Bassin méditerranéen pour trouver une plateforme consensuelle permettant la mise en oeuvre du projet d'une Union méditerranéenne cher au Président Nicolas Sarkozy. Aussi, Jean-Pierre Jouyet, Ministre délégué aux Affaires européennes a-t-il apporté des précisions sur le projet, sa teneur et sa finalité, lors de discussions informelles, à l'occasion de la 14ème Session du Forum méditerranéen, tenu en Crète les 1er et 2 juin 2007. Désormais, il faut tirer les enseignements du constat d'échec du Processus de Barcelone, a-t-il expliqué aux représentants des autres pays membres du Forum, et faire en sorte qu'une vraie coopération s'instaure entre les pays méditerranéens sur des sujets prioritaires, dont notamment la lutte contre l'immigration clandestine, le terrorisme et les pollutions maritimes. Mais autant les pays méditerranéens du Nord insistent sur la nécessité de focaliser la coopération méditerranéenne sur les questions relatives à l'immigration et au terrorisme, autant les pays du Sud préfèrent une approche qui tienne compte avant tout du principe de la « prospérité partagée » autour du Bassin méditerranéen. Le président français en est conscient. C'est la raison pour laquelle, il a tenté de rassurer les pays du Sud, à l'issue d'un entretien avec Romano Prodi, Président du Conseil des Ministres italien, le lundi 28 mai 2007, à l'Élysée. « Je tiens à ce projet. Il faut faire, en Méditerranée, ce que l'on a fait, il y a soixante ans, en Europe... ». Et d'ajouter « Il vaut mieux commencer par

l'ambition de l'environnement et de la sauvegarde de la mer Méditerranée. Aucun pays riverain ne peut être contre ce thème, et il vaut mieux cela que de commencer par des thèmes qui peuvent être aussi nécessaires mais plus difficiles comme l'immigration, la sécurité et la lutte contre le terrorisme... »

Algérie – 12 juin 2007

Des résultats agricoles bons mais insuffisants

Selon les dernières statistiques dressées par le Ministère algérien de l'Agriculture et du Développement rural, les activités agricoles représentent aujourd'hui entre 10 et 12 % du PIB, créant ainsi une valeur ajoutée de l'ordre de 511 milliards de dinars. Puisant dans ces statistiques, le quotidien algérien « El Moudjahid » note que le Plan national de Développement agricole (PNDAR), mis en oeuvre en 2000, a permis, entres autres, de créer au cours des six dernières années environ un million d'emplois dont 350.000 permanents et d'augmenter de 20 % la production et la productivité dans le secteur des fruits et légumes. Pour autant, des efforts gigantesques restent à faire pour constituer de vraies filières et pour faire face à bien des défis, dont tout particulièrement ceux qui consistent à mieux rationaliser l'utilisation de l'eau et à augmenter sensiblement la production céréalière. Il y a lieu de noter, à cet effet, que celle-ci est passée aujourd'hui à 40 quintaux à l'hectare, alors qu'elle n'était, il y a quelques années, que d'environ 14 quintaux à l'hectare tout au plus. Le PNDAR prévoit, d'ici 2003, la production de 60 % des besoins nationaux en matière de blé, soit plus de 60 millions de quintaux et de 80 % de la demande nationale en lait, ce qui représentera un peu plus de 3,5 milliards de litres.

FAO – 13 juin 2007

Un cri d'alarme pour faire face aux feux de forêts grâce à l'éducation et la prévention

Le réchauffement climatique accroîtra, à coup sûr, la fréquence et l'intensité des feux de forêts dans le monde. Il s'agit d'un constat qui vient d'être dressé par des scientifiques d'Amérique du Nord. Le même constat a été fait par les 1.500 experts de plus de 80 pays ayant participé à la Quatrième Conférence internationale sur les feux de forêts, tenue dans la ville espagnole de Séville du 13 au 17 mai 2007. Pire encore, ce sont les hommes qui sont responsables souvent de ce fléau. Ainsi, en Méditerranée, 95 % des feux sont provoqués intentionnellement ou par négligence par des agriculteurs, des bergers, des représentants occultes de sociétés immobilières ou tout simplement par des vacanciers. C'est surtout en été que les feux dévorent des dizaines de milliers, parfois des centaines de milliers d'hectares de forêts en zone méditerranéenne chaque année. C'est la raison pour laquelle la FAO a de nouveau lancé un cri d'alarme pour que les pays méditerranéens, en particulier, et la communauté internationale, de manière générale, redoublent d'efforts et investissent dans les deux moyens les plus efficaces quant à la lutte contre les feux de forêts, c'est-à-dire l'éducation et la prévention.

Union européenne – 14 juin 2007

Un accord pour limiter la surpêche du thon rouge, de l'anguille et de la sole

Enfin les Ministres de la Pêche des 27 pays membres de l'Union européenne se sont mis d'accord, le 11 juin 2007, à Luxembourg, sur des mesures discutées depuis plusieurs mois pour limiter la surpêche du thon rouge, de l'anguille et de la sole, trois espèces qui risquent de disparaître en Méditerranée et dans l'océan Atlantique. Les experts et les organisations qui militent en faveur de la préservation des ressources halieutiques critiquent depuis longtemps la Commission européenne et les pays membres pour avoir retardé la conclusion d'un tel accord. Maintenant que celui-ci est validé par les intéressés, reste à en contrôler son application. L'ONG Greenpeace doute ainsi de l'efficacité du système actuel de contrôle et prône tout simplement l'arrêt immédiat de la pêche au thon rouge en attendant la reconstitution naturelle des stocks. Quoi qu'il en soit, l'accord prévoit la réduction des quotas pour limiter les jours de pêche à six mois par an et, à partir de 2008, la capture de jeunes thons de moins de trente tonnes sera interdite afin d'assurer à l'espèce une meilleure reproduction. Quant aux anguilles qui grandissent dans les rivières et les fleuves pour se reproduire en mer, les pays européens se sont mis d'accord pour qu'un tiers des jeunes poissons pêchés dans les estuaires des fleuves soit vendu au sein des Etats membres afin de repeupler les rivières européennes. Les Ministres ont également accepté la proposition de la Commission pour augmenter progressivement ce taux et faire en sorte qu'au moins 40 % des anguilles adultes puissent quitter les rivières pour aller se reproduire dans l'océan. S'agissant de la sole, très appréciée surtout dans les pays de la mer du Nord, l'accord recommande une diminution drastique des captures pour les prochaines années, afin d'éviter la disparition de l'espèce.

IDE au Sud de la Méditerranée – 15 juin 2007

La croissance des flux d'IDE se confirme

Le réseau euro-méditerranéen des agences de promotion des investissements (ANIMA) a publié un rapport concernant les flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE) en 2006 vers le Sud de la Méditerranée (au sein des dix pays partenaires méditerranéens de l'Union européenne). Cette étude révèle d'abord une progression très sensible des IDE depuis quelques années (47 milliards \$ en 2006 contre 10 milliards \$ en 2000). En 2006, les flux se sont principalement dirigés vers la Turquie (36 %), Israël (28 %) et l'Egypte (11 %). Les 25 % d'IDE restants se partagent donc entre les 7 autres pays sud-méditerranéens restant. Par ailleurs, les IDE deviennent la seconde ressource financière extérieure pour les pays du Sud de la Méditerranée en 2006 (31%), après les recettes de tourisme (44 %) mais avant les transferts des émigrants (19%). L'aide publique au développement continue, quant à elle, à régresser (6%). Au niveau sectoriel, ces IDE sont principalement orientés dans le domaine de l'immobilier, du BTP, du tourisme, du transport, des banques et des télécommunications. L'agro-alimentaire reste peu exploré, avec environ 1 milliard \$ en investissements. Dernière information stratégique, la part de l'Europe dans les IDE au Sud de la Méditerranée n'est plus majoritaire, représentant, en 2006, 21 % des montants totaux. Celle de l'Amérique du Nord (25 %) est croissante depuis 2003, avec en particulier des investissements dans le secteur énergétique. Mais la progression vient surtout des pays du Golfe qui sont désormais les premiers investisseurs en montants dans la région (39 %).

Maroc-Espagne-FAO – 17 juin 2007

Lancement d'un projet pilote dans la zone marocaine de Doukkala pour mieux gérer les ressources hydriques

Un projet pilote a été lancé au Maroc, le 11 juin 2007, pour aider les agriculteurs de la zone de Doukkala à mieux gérer les ressources hydriques dans le cadre du Plan national d'économie d'eau qui vise surtout à la réduction des pertes durant les opérations d'irrigation, grâce à la réhabilitation des infrastructures et à l'amélioration de la gestion de la ressource. Au cours de la cérémonie de la signature des documents du projet, M. Mohand Laenser, Ministre marocain de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué que cette initiative visait un triple objectif : améliorer la situation de la sécurité alimentaire, augmenter les exportations agricoles et améliorer les revenus des agriculteurs. Si le gouvernement espagnol apporte au projet une contribution financière de 920.000 euros, la FAO quant à elle, y contribue par son assistance technique. Il faut noter enfin que les actions entreprises dans le cadre de ce projet devraient permettre, entre autres, d'ici deux ans, de faire un diagnostic très précis de l'état des lieux des ressources hydriques dans la zone de Doukkala, de définir un plan de modernisation des systèmes d'irrigation et de développer une méthodologie de vulgarisation participative avec les bénéficiaires en tenant compte, tout particulièrement, de la situation des femmes rurales.

PAC – 18 juin 2007

Réforme des aides aux producteurs de fruits et légumes

Les Ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Union européenne sont parvenus à dégager à Luxembourg, le 12 juin 2007, un accord politique pour réformer le système d'aides communautaires aux producteurs de fruits et de légumes. La réforme vise à améliorer la compétitivité, à mieux préparer les producteurs à la gestion des crises et faire face à la grande distribution, et enfin à renforcer la protection de l'environnement. Les aides accordées aux producteurs, conformément au nouvel accord qui entrera en vigueur en 2008, seront versées en fonction du nombre d'hectares de terre cultivés et non en fonction des volumes de production. Il s'agit là du principe de découplage qui régit depuis 2003 la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) à laquelle seuls les secteurs des fruits et légumes et du vin avaient échappé jusqu'à présent. La réforme vinicole est prévue pour l'année prochaine. Le texte de la nouvelle réforme, adopté il y a quelques jours, encourage par le biais d'aides spécifiques les producteurs à s'affilier à des organisations professionnelles, ce qui leur permettra de renforcer leur position face à la grande distribution, notamment. Il fait en outre des concessions aux grands pays producteurs de fruits et légumes afin de permettre à certaines filières fragiles de s'adapter aux nouvelles exigences de la réforme. Ce sera, par exemple, le cas des producteurs de pruneaux d'Agen en France, ceux de tomates concentrées en Italie et ceux de jus d'orange en Espagne. Un intérêt particulier est accordé dans le texte de la réforme au développement de l'agriculture biologique. A cet égard, les 27 pays membres de l'UE se sont mis d'accord sur de nouvelles règles pour les produits biologiques qui porteront un label européen unique et dont les normes sécuritaires seront renforcées en 2009.

Tunisie - 20 juin 2007

Renforcement de la coopération avec l'Organisation arabe pour l'Investissement et le Développement agricole

L'Organisation arabe pour l'Investissement et le Développement agricole s'est engagée à aider la Tunisie pour réaliser des projets dans le domaine du conditionnement et de la commercialisation des produits agricoles destinés à l'exportation, notamment vers d'autres pays arabes. C'est ce qu'a affirmé M. Abdelkarim Mohammed El Amri, Président de l'Organisation, à l'issue d'un entretien avec M. Mohamed Habib Haddad, Ministre tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques. Il a également annoncé que l'Organisation qu'il préside sera partie prenante dans des projets tunisiens de construction de centrales laitières, dont notamment une à Gafsa et une autre à Sidi Bouali. Il faut noter que l'Organisation apporte déjà son soutien à la Tunisie dans la réalisation d'un projet portant sur les semis directs dans les gouvernorats de Siliana et de Jendouba.

Europe–Etats-Unis - 21 juin 2007

Les prix élevés des fruits et légumes inquiètent les associations de consommateurs

Plusieurs associations de défense des consommateurs en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique préparent une campagne de presse pour tenter de sensibiliser les pouvoirs publics, et notamment la Commission européenne, à la nécessité d'aider les consommateurs à acheter plus de fruits et légumes pour préserver leur santé alimentaire. En avril dernier, profitant d'un colloque tenu en Europe sur les maladies dues à une alimentation excessive et déséquilibrée, le Professeur Philip James, Président de l'International Obesity Taskforce (IOTF), est allé jusqu'à accuser la Politique Agricole Commune (PAC) menée sous l'égide de la Commission européenne, de favoriser la propagation de l'obésité via des subventions substantielles accordées aux viandes, aux céréales et aux huiles, en négligeant les fruits et les légumes. Les aides octroyées, en effet, aux producteurs de céréales et de lait s'élèvent à environ 20 milliards d'euros par an, alors que la part réservée aux fruits et légumes ne dépasse pas 1,4 milliard d'euros. Aux Etats-Unis, le Farm Bill (loi agricole qui définit tous les cinq ans le niveau des subventions) n'accorde aucun dollar aux producteurs de fruits et de légumes. Résultat : les prix de ces produits s'y sont accrus de près de 40 % aux cours des deux dernières décennies, alors que ceux de la viande, des sodas ou des huiles ont chuté de 5 à 25 % au cours de la même période. Les associations de consommateurs européens estiment elles aussi que les prix des fruits et légumes ont sensiblement augmenté depuis l'adoption de l'euro en 2002. Elles pensent que si rien n'est fait pour maintenir les prix à un niveau raisonnable, l'obésité continuera à faire des ravages. Markos Kyprianou, Commissaire européen à la Santé a estimé, à la fin du mois de mai 2007, que l'obésité serait l'une des principales menaces sanitaires du XXIème siècle. D'ailleurs, la Commission vient de publier un Livre Blanc intitulé « Une stratégie européenne pour les problèmes de santé liés à la nutrition, la surcharge pondérale et l'obésité ».

Banque Mondiale – 22 juin 2007

Emploi zone sud méditerranéenne

La Banque Mondiale vient de publier un nouveau rapport consacré à la conjoncture et aux perspectives économiques de la région MENA (Middle East & North Africa), avec l'emploi et le marché du travail comme principaux thèmes. Soulignant l'importance de la croissance économique dans la région depuis plusieurs années, accompagnée d'une hausse de la création d'emplois et d'un recul du chômage, le rapport souligne le rôle capital joué par le secteur agricole dans ce contexte. En effet, l'agriculture a fourni, ces dernières années, 40 % des emplois récemment créés en Egypte et au Maroc et 20 % en Algérie. La majorité de ces nouveaux emplois est occupée par les femmes.

Tunisie - 25 juin 2007

Les pommes de terre exportées vers les marchés européens se portent bien

Depuis le début de l'année 2007, la Tunisie a exporté vers les marchés européens 11.600 tonnes de pommes de terre, alors qu'elle n'en avait exporté que 8.800 au cours de la même période en 2006. En outre, les producteurs tunisiens sont parvenus à la conclusion, cette année, de 263 accords d'exportation vers l'Europe, contre 93 en 2006 et seulement 66 en 2005. Ces précisions ont été données par M. Mabrouk Bahri, Président de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et la Pêche (UTAP), à l'occasion d'un atelier de travail organisé à Tunis à propos de l'évaluation de la saison d'exportation des pommes de terre 2006-2007 et des préparatifs engagés à cet effet pour la saison prochaine. Les producteurs ayant participé à cette rencontre ont insisté sur la nécessité d'engager un travail de réflexion commune pour essayer de mieux faire face aux problèmes épineux auxquels ils se heurtent aujourd'hui, dont notamment les saisons de sécheresse de plus en plus fréquentes, ce qui favorise

l'apparition de maladies cryptogamiques et la hausse continue des prix des semences sur les marchés internationaux.

Union européenne - 26 juin 2007

La Commission européenne présentera le 4 juillet 2007 la nouvelle réforme de la production viticole dans les pays de l'UE

Après avoir mené des consultations tous azimuts, notamment avec les responsables politiques et les organisations professionnelles dans les grands pays producteurs de vin en Europe (France, Italie et Espagne), Mme Fisher Boel, Commissaire européenne à l'Agriculture a décidé de présenter, le 4 juillet 2007 à Bruxelles, la dernière mouture du projet de réforme du secteur viticole en Europe. Le texte du projet élaboré par les experts de la Commission comporte essentiellement trois mesures : la première vise l'arrachage d'environ 200.000 hectares de vigne dans l'Union européenne afin d'« améliorer la qualité des vins européens pour faire face à la concurrence du Nouveau Monde », a précisé Mme Fischer Boel. Or, le projet initial recommandait l'arrachage de 400 000 hectares, c'est-à-dire environ 12% du vignoble européen. Mais face aux protestations vigoureuses des organisations professionnelles françaises, espagnoles et italiennes, la Commissaire a dû baisser de moitié les prévisions initiales. La deuxième mesure prévue dans le texte de la réforme recommande le report à 2013 de la fin du dispositif limitant les nouvelles plantations. Passé ce délai, les producteurs européens devraient s'accommoder du marché international s'ils voulaient planter de nouvelles superficies, ce que contestent les producteurs français. Ceux-ci craignent en effet qu'une telle mesure n'aboutisse, en définitive, à des productions excédentaires, faute d'encadrement propre à l'Union européenne. La réforme prévoit enfin de mieux rationaliser les mesures de distillation, très coûteuses actuellement et de renforcer le dispositif de promotion.

Algérie –Unesco – 28 juin 2007

Un accord de coopération pour la réutilisation des eaux usées dans le domaine agricole

Le Ministère algérien des ressources en eau et l'Unesco viennent de signer à Alger un accord concernant le traitement des eaux usées en Algérie et leur réutilisation dans le domaine agricole. En vertu de cet accord, le bassin versant du lac de Réghaïa et la station d'épuration de Constantine feront l'objet d'une expérience pilote en matière de réutilisation des eaux usées une fois épurées, à des fins agricoles. Dans son édition du 26 juin 2007, le quotidien algérien « Liberté » note que le projet vise également à protéger le bassin versant de ce lac des rejets des usines se situant dans la zone industrielle à l'Est d'Alger. Pour permettre à d'autres pays méditerranéens du Sud de tirer profit de son expertise dans le domaine de la réutilisation des eaux usées, le Programme hydraulique international de l'Unesco compte organiser sur le sujet une série de séminaires internationaux dont le premier devra se tenir à Lisbonne le 1er septembre 2007.

Euromed – 29 juin 2007

Vers la création d'un espace euro-méditerranéen de la recherche

A l'issue de leur première réunion tenue au Caire les 20 et 21 juin 2007, les Ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique des pays euro-méditerranéens ont adopté une déclaration commune s'inscrivant dans le cadre des efforts déployés depuis plusieurs années pour faire émerger un espace euro-méditerranéen de la recherche. M. Janez Potocnik, Commissaire européen en charge de la science et de la recherche a insisté, lors de son intervention, sur le fait que la création à terme d'un tel espace permettrait aux pays euro-méditerranéens de relever des défis communs, dont tout particulièrement ceux liés à « la santé publique, à la gestion de l'eau, à la désertification et aux énergies renouvelables », a-t-il précisé. Quoi qu'il en soit, la déclaration finale propose une série de mesures et d'actions de nature à renforcer la coopération euro-méditerranéenne. Il faut relever à cet effet celles qui consistent à favoriser le développement des relations entre les centres d'excellence dans la zone euro-méditerranéenne et la participation des pays méditerranéens aux programmes de recherche financés par l'UE, ce qui facilitera l'intégration de ces pays dans l'espace européen de la recherche, celles simplifiant les procédures d'obtention des visas octroyés aux chercheurs et étudiants des pays partenaires méditerranéens pour une meilleure mobilité et celles, enfin, stimulant le partage de l'innovation et de la connaissance dans la région

Juillet 2007

Espagne – 2 juillet 2007

Viticulture

Estrategia 2010 : tel est le nom du plan stratégique lancé par le Ministère de l'Agriculture espagnol pour dynamiser le secteur viticole et faire du Royaume le leader mondial du vin, à l'horizon 2010. Cette conquête volontariste du marché stimule non seulement les énergies des professionnels, avec en particulier la motivation forte de la fédération espagnole du vin (FEV), mais mobilise par ailleurs des fonds importants d'investissement, puisque Mme Elena Espinoza, Ministre actuelle de l'Agriculture, a indiqué que le gouvernement investissait environ 130 millions €, d'ici 2010, dans sa filière viticole. Il convient de rappeler qu'en 2006, l'Espagne était le 3ème producteur mondial de vin (14 millions d'hectolitres) derrière l'Italie (17 millions d'hectolitres) et la France (15 millions d'hectolitres).

Juin 2007

Espagne – 3 juillet 2007

Vers le renforcement de qualité en matière de produits issus du porc ibérique

Le Ministère espagnol de l'Agriculture s'apprête, par le biais d'un décret royal, à imposer de nouvelles règles concernant l'élevage du porc ibérique et des produits traditionnels dérivés (le fameux « jambon ibérique »). Il a été remarqué, en effet, que certains industriels ne respectaient plus les conditions de production de ce produit devenu l'un des symboles de la gastronomie espagnole et provenant en principe d'élevages extensifs sur de grandes superficies plantées de chênes verts. Aussi, le Ministère de l'Agriculture s'est-il décidé à créer une IGP (Indication Géographique Protégée) pour empêcher les abus et mieux informer les consommateurs. Attribuée aux produits spécifiques portant un nom géographique et liés à leur origine territorial, l'IGP permet la protection du produit et contribue à une meilleure information des consommateurs.

Espagne – 4 juillet 2007

Eau, agriculture et tourisme en Andalousie : la quadrature du Cercle

C'est grâce à l'eau souterraine que la province espagnole d'Almaria est devenue en quelques décennies le « potager de l'Europe », explique Gaëlle Dupont dans le Journal « Le Monde » daté du 25 juin 2007. Les eaux pluviales n'y sont disponibles, en effet, qu'aux alentours de 200 millimètres par an. Du coup, il fallait creuser pour puiser de l'eau et irriguer les serres qui se sont multipliées à une grande vitesse au cours des deux dernières décennies. Mais à forcer de pomper l'eau, le niveau de la nappe a sensiblement diminué. Avant, il suffisait de descendre à trente mètres sous terre pour la récupérer. Aujourd'hui, les nouveaux forages puisent l'eau à 600 ou 700 mètres. Il est vrai que l'activité agricole occupe de nos jours près de la moitié de la population de la province. Mais elle accapare, à elle seule, 80 % des ressources en eau. Par ailleurs, il semble que l'expansion agricole enregistrée dans le Sud de l'Espagne ait atteint ses limites, dans la mesure où d'autres régions et d'autres pays commencent à concurrencer sérieusement l'Andalousie dans la production de légumes et fruits destinés à l'exportation (Maroc, Turquie, Amérique du Sud,...). Certains opérateurs économiques locaux comptent beaucoup sur le développement de l'activité touristique dans la province pour lui permettre de diversifier ses activités. Or, les stations balnéaires qu'ils comptent installer sur la côte constituent une autre grande menace sur l'eau d'Almaria.

Mer Méditerranée – 5 juillet 2007

Thon rouge : une espèce menacée de non-durabilité

Il n'est pas exclu que le thon rouge disparaisse de Méditerranée. Cet avertissement revient chaque fois que les experts se penchent sur les moyens de préserver l'espèce de tous les maux dont elle souffre : surpêche, surexploitation, pêche illégale et non respect des règles relatives à une meilleure reproduction du poisson. Les chiffres qui permettent de déceler les proportions du désastre sont éloquents. Alors que le total autorisé de capture (TAC) a été fixé à 32.000 tonnes en 2006, le volume cumulé des prises illégales et légales a atteint l'année dernière 50.000 tonnes. En outre, le nombre de thons rouges en âge de se reproduire en Méditerranée a diminué de 80 %, au cours des trois dernières décennies. Qu'en est-il alors des mesures prises pour éviter l'extinction de ce que certains appellent le « caviar » ou le « foie gras » de la Méditerranée ? Celles qui ont été adoptées par la Commission européenne, il y a un mois, reprennent les grandes lignes esquissées dans le nouveau plan de reconstitution du stock retenu au mois de novembre 2006 par la Commission Internationale des Conservation des Thonidés d'Atlantique (CICTA). Il s'agit en l'occurrence de réduire progressivement le

TAC à 25.000 tonnes d'ici 2010, d'augmenter sensiblement la taille des thons capturés à partir de 30 kg et d'étendre la période de fermeture de la pêcherie. De telles mesures ainsi que celles qui pourraient être prises à l'avenir pour préserver le stock ne pourraient pas déboucher sur des résultats concrets si elles n'étaient pas accompagnées d'un système de contrôle rigoureux et contraignant. C'est, malheureusement là où le bât blesse.

Pays du Sud – 5 juillet 2007

Le développement des biocarburants et la sécurité alimentaire

Si le développement des biocarburants peut faire le bonheur de certains producteurs agricoles, aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud, certains producteurs et consommateurs appartenant aux couches les plus modestes dans les pays en développement risqueront d'en faire les frais. C'est l'une des principales conclusions d'un rapport intitulé « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2007-2016 » rendu public il y a quelques jours. « La hausse des prix des produits de base » écrivent les auteurs du rapport « est problématique en particulier pour les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires et pour les populations pauvres des zones urbaines, et elle alimentera le débat persistant sur le clivage entre cultures alimentaires et cultures énergétiques. En outre, si l'augmentation des prix des matières premières des biocarburants stimule les revenus des exploitants qui cultivent ces végétaux, elle croit les coûts et fait diminuer les revenus de ceux qui utilisent ces mêmes matières premières sous la forme d'aliments du bétail ».

Union Européenne – 6 juillet 2007

Nouvel encadrement législatif des OGM

Le Parlement européen s'est prononcé, le 2 juillet 2007, sur deux règlements relatifs à la traçabilité et à l'étiquetage des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale au sein de l'Union européenne. Aussi, a-t-il reçu des Etats un engagement ferme pour définir un cadre clair régissant la coexistence des cultures génétiquement modifiées et les autres. C'est un pas d'autant plus important qu'un tel cadre demeure flou ou parfois inexistant dans plusieurs pays. Concernant toujours les mesures devant être prises pour mieux informer les consommateurs à propos des OGM, des amendements ont été faits par les parlementaires européens en matière de normalisation des systèmes de conservation des informations, notamment la création d'un registre central dans lequel figureront toutes les informations séquentielles disponibles et les matériaux de référence relatifs aux OGM autorisés dans l'Union. Sur l'étiquetage, en revanche, le seuil retenu par les parlementaires européens a été fixé à 0,9 % et ne s'appliquera pas aux produits issus d'animaux nourris avec des aliments génétiquement modifiés, tels la viande, le lait et les œufs. En attendant que la Commission européenne puisse créer un « bureau européen de la coexistence » des cultures, les grands groupes semenciers ayant investi dans les OGM continuent de faire du lobbying auprès des Etats et des producteurs européens pour tenter de les convaincre que les produits issus de ces cultures ne portent pas atteinte à santé humaine, ce que réfutent les associations de consommateurs. Signalons, pour conclure, que les superficies d'OGM cultivées dans le monde couvraient moins de 20 millions d'hectares en 1998. Depuis, elles n'ont cessé d'augmenter pour atteindre 120 millions d'hectares en 2006.

France – 6 juillet 2007

La grippe aviaire refait surface

L'Agence Française pour la Santé Sanitaire des Aliments (AFSSA) a confirmé la présence du virus H5N1 hautement pathogène sur les trois cygnes trouvés morts, il y a quelques jours, sur un étang de la commune d'Assenoncourt en Moselle. L'information a été donnée le 5 juillet 2007 par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Celui-ci a donc décidé de renforcer les mesures de prévention contre le risque de contamination des élevages de volailles sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est ainsi par exemple que les volailles et oiseaux d'agrément devront être protégés, afin de prévenir tout contact direct ou indirect avec les oiseaux vivant à l'état sauvage. Leurs éleveurs sont tenus, par conséquent, de les confiner et de faire en sorte qu'ils fassent l'objet de visites vétérinaires d'évaluation renouvelées tous les mois dans les 98 zones humides déterminées par l'Office National de la Chasse et la Faune sauvage. Par ailleurs, les rassemblements de volailles et d'oiseaux et les compétitions de pigeons sont interdits. Il faut rappeler que les derniers cas avérés de grippe aviaire due au virus H5N1 sur des oiseaux sauvages en France remontent au printemps 2006.

France – Espagne - 12 juillet 2007

L'Espagne toujours à la recherche d'un compromis sur la pêche des anchois dans le Golfe de Gascogne

La France et l'Espagne vont continuer de négocier à Bruxelles sous l'égide de la Commission européenne pour parvenir à un accord sur la pêche à l'anchois dans le golfe de Gascogne. Les discussions tenues à Madrid le 11 juillet 2007 entre Michel Barnier, Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, et son homologue espagnole Elena Espinosa, n'ont pas permis de dégager un arrangement à propos de ce dossier. M. Barnier est allé en fait en Espagne pour essayer de plaider la cause des pêcheurs français d'anchois opposés à la recommandation faite par les experts de la Commission européenne fin juin 2007 et préconisant l'arrêt total de la pêche de l'anchois dans le Golfe de Gascogne, au moins jusqu'en juillet 2008, pour cause d'épuisement de la ressource. La Commission avait d'ailleurs pris des mesures dans ce sens en 2005. Mais les pêcheurs français pensent que de telles mesures sont de nature à affecter leur activité et donc leurs revenus. Aussi, souhaitent-ils obtenir un quota de pêche d'environ 2500 tonnes d'anchois, ce que refusent les Espagnols. Il n'est toutefois pas exclu de trouver prochainement un arrangement entre les deux parties, d'autant que l'essentiel des prises françaises d'anchois est destiné à la Péninsule ibérique.

France – 13 juillet 2007

Trois quarts du revenu des agriculteurs proviennent des subventions

En 2006, les subventions publiques ont représenté 77 % des revenus des agriculteurs français, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année 2005. C'est la principale conclusion tirée de chiffres publiés le 12 juillet 2007 par Agreste, la revue du Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche. Les aides directes liées à la production ont enregistré une diminution importante puisqu'elles ne constituent que 22 % des revenus agricoles en 2006 contre 49 % en 2000. Cela s'explique, rappelle le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, notamment par la mise en application en France de la Réforme agricole commune (PAC) adoptée par les pays de l'Union européenne en 2003. Celle-ci institue en effet des systèmes de « découplage » partiel ou total dissociant le montant des aides directes reçues de l'Union européenne du niveau de production de l'exploitation. Qui a tiré profit en premier lieu du nouveau système institué par la Commission pour s'acheminer progressivement vers la suppression des aides, ou du moins de celles qui sont liées directement à la production ? Ce sont surtout les producteurs de grandes cultures et les éleveurs bovins et ovins, répond le Ministère. En revanche, les viticulteurs, les fruitiers, les maraîchers et les éleveurs de volailles et de porcs en reçoivent beaucoup moins.

France – Algérie – 18 juillet 2006

Renforcement de la coopération en matière de recherche agronomique

La France et l'Algérie viennent de signer, le 12 juillet 2007, à Paris, un accord pour renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de l'alimentation et de la recherche. Les parties signataires représentant la France sont l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement). La partie algérienne, quant à elle, a été représentée par l'INRAA (Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie) et l'INRF (Institut National de Recherche Forestière algérien). L'accord a été signé par Marion Guillou, Présidente Directrice Générale de l'INRA, Patrice Debré, Président du CIRAD, Kamel Feliachi, Directeur de l'INRAA et Addellah Nedjahi, Directeur Général de l'INRF. La signature s'est faite en présence de représentants des Ministères français des Affaires étrangères, de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de Bertrand Hervieu, Secrétaire Général du CIHEAM ainsi que de Vincent Dollé, Directeur de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM). Plus concrètement, il s'agit d'une convention cadre qui vise à la mise en place d'activités de recherche et de formation devant se traduire notamment par l'accueil de jeunes chercheurs algériens en France. L'accord vise également à faciliter le montage et la mise en oeuvre des programmes de recherche d'intérêt commun (gestion durable des ressources naturelles, impact des changements climatiques sur l'agriculture, économie rurale et développement local et territorial, etc.).

France – Espagne – 19 juillet 2007

La fermeture de pêche d'anchois dans le Golfe de Gascogne maintenue, mais des aides pour les pêcheurs français

La Commission européenne a décidé, le 18 juillet 2007, de maintenir la fermeture de pêche d'anchois dans le Golfe de Gascogne, tout au long de l'année 2007, pour permettre la reconstitution de la ressource. Depuis déjà 2005, la sonnette d'alarme a été tirée par les experts de la Commission, lesquels

ont évalué ce stock à 30 000 tonnes, ce qui ne devait permettre qu'une pêche dite « scientifique » autorisée depuis quelques mois pour 20 bateaux espagnols et 8 bateaux français en vertu d'accords précédents octroyant à l'Espagne 90 % des droits de pêche d'anchois dans le Golfe de Gascogne et les 10 % restants à la France. Or, les pêcheurs français estiment que ce stock est évalué à 35 000 tonnes et ont demandé une autorisation à prélever un quota de 3 à 4 000 tonnes. Pour se faire entendre, ils ont organisé, au cours des dernières semaines, des mouvements de protestation. Mais les discussions menées par les gouvernements français et espagnols à ce sujet n'ont pas pu aboutir. Du coup, la France a saisi la Commission qui a maintenu la fermeture de pêche d'anchois dans le Golfe de Gascogne tout au long de l'année 2007. Mais, Bruxelles « va maintenant travailler avec les Etats membres concernés, précise un communiqué rendu public par la Commission européenne, afin d'utiliser toutes les possibilités existantes dans le cadre du nouveau Fonds européen pour la pêche pour l'octroi d'aides à court et à long termes aux flottes affectées par le maintien de la fermeture ». En France, Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche a annoncé simultanément un plan d'accompagnement pour aider les pêcheurs français. Celui-ci est doté d'une enveloppe de 15 millions d'euros qui proviendront de crédits nationaux et européens.

France - 19 juillet 2007

Les céréaliers, viticulteurs et maraîchers inquiets à cause du mauvais temps

Une bonne partie de la moisson du blé et d'autres céréales aurait dû normalement se faire avant la mi-juillet en France, ce qui n'est pas le cas cette année à cause du temps maussade et des précipitations enregistrées ces trois dernières semaines un peu partout dans le pays. D'après une enquête menée par l'agence France-Presse, si ces pluies parfois diluviennes permettent de réalimenter les nappes phréatiques extrêmement basses depuis quelques années, elles ne font pas en revanche le bonheur des céréaliers, des viticulteurs et des maraîchers. La récolte de blé devrait normalement progresser en France cette année par rapport à l'année dernière, mais dans des proportions moindres que celles qui étaient prévues il y a deux mois. L'humidité a provoqué, en effet, l'apparition de champignons, ce qui a bel et bien affecté les récoltes. Dominique Pélissier, Directeur Régional de l'Agriculture en Midi-Pyrénées, prévoit pour le blé une baisse en matière de rendement estimée à 5 quintaux par hectare. De son côté, Jean François Daudin, Président du syndicat FDSEA du Loir-et-Cher estime que les orages ont dû casser les épis, ce qui obligera les producteurs à laisser entre 15 et 20 % de la récolte dans les parcelles. Les viticulteurs s'attendent, quant à eux, à une baisse de production de 6 à 7 % par rapport à 2006. En Bordelais, la baisse pourrait se situer entre 10 et 80 %, surtout chez ceux qui pratiquent une agriculture biologique. Les maraîchers, enfin, sont ceux parmi les producteurs qui se sentent doublement lésés par le temps maussade qui prévaut en France depuis environ trois semaines. Une bonne partie de leurs produits ont été affectés par des champignons. De plus, les consommateurs revoient à la baisse leur demande en matière de légumes frais, dans la mesure où l'été a du mal à s'installer.

OMC – 20 juillet 2007

Les dernières propositions pour faire sortir le cycle de Doha de l'impasse

Les représentants des 150 pays membres de l'OMC devront se pencher, la semaine prochaine à Genève, sur les nouvelles propositions pour essayer de boucler d'ici la fin de l'année 2007 le cycle de négociations commerciales lancé à Doha en 2001. Le texte proposé a été préparé au cours des dernières semaines après l'échec de toutes les tentatives de rapprochement des positions des pays développés d'un côté, et celles des pays émergents de l'autre, la dernière ayant eu lieu à Potsdam (Allemagne) le 21 juin 2007. Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC demande, en particulier aux Etats-Unis, d'abaisser leurs subventions agricoles dans une fourchette comprise entre 66 et 73 %, soit une enveloppe se situant entre 12,8 et 16 milliards de dollars, alors que la dernière proposition faite par les Américains à cet effet préconisait une réduction qui ne devrait pas se situer en dessous de 22 milliards de dollars. Le texte recommande, en revanche, aux pays de l'Union européenne de réduire leurs aides aux agriculteurs dans une fourchette comprise entre 75 et 85 %, ce qui devrait se traduire par une enveloppe annuelle comprise entre 16 et 27 milliards de dollars. Ces pays sont appelés, en outre, à réduire les droits de douane imposés aux produits agricoles importés en dehors de l'Union européenne, dans une fourchette comprise entre 52 et 53,5 %. En échange, l'OMC demande aux pays émergents d'ouvrir davantage leurs marchés aux produits industriels en provenance des pays développés. C'est dans ce cadre que le texte soumis aux pays membres de l'OMC suggère à ces pays de ramener les droits de douane imposés par 27 d'entre eux aux produits industriels importés dans une fourchette comprise entre 19 et 23 %. L'Inde et le Brésil, deux géants parmi les pays émergents, ont refusé le mois dernier de faire descendre de telles réductions en dessous de 30 %.

Tunisie - 24 juillet 2007

Vulnérabilité du parc national de l'Ichkeul

L'Unesco a publié en avril 2007 un rapport stratégique intitulé "Etudes de cas sur les changements climatiques et le patrimoine mondial". Visant à alerter la communauté internationale sur la fragilité grandissante de certains des plus beaux sites naturels de la planète, ce document contient 26 études de cas, dont l'une concerne le parc national de l'Ichkeul en Tunisie au Nord du pays (gouvernorat de Bizerte). Avec son lac et ses zones humides, ce site constitue un relais indispensable pour des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs (canards, oies, cigognes, flamants roses, etc) qui viennent s'y nourrir et y nicher. Cet espace est également l'une des plus importantes réserves ornithologiques d'Afrique du Nord, accueillant une faune et une flore variées. Or le réchauffement climatique, qui devrait toucher sévèrement le Bassin méditerranéen (5 degrés supplémentaires à l'horizon 2070 selon les dernières analyses du GIEC), menacerait selon le rapport cité la biodiversité et la durabilité écologique du parc de l'Ichkeul, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1980 et classé "site en péril" depuis 1996.

Tunisie– 26 juillet 2007

La pêche : un secteur stratégique

18 % , c'est la part de la pêche dans les exportations agroalimentaires de la Tunisie. 60 000, c'est le nombre de travailleurs tunisiens permanents et occasionnels employés dans le secteur de la pêche. 234 millions de dinars tunisiens, c'est la somme, en 2006, tirée par la Tunisie pour ses ventes de poisson à l'étranger, soit près du double par rapport à 2000. Ces chiffres rappellent l'importance du secteur de la pêche en Tunisie, confortée par une demande en poissons de plus en plus forte, notamment sur le marché européen. Or, à l'instar du thon rouge, la raréfaction des espèces halieutiques (loups, daurades, rougets) s'accroît le long des 1.300 km de côtes tunisiennes. Parallèlement, on assiste au développement de l'aquaculture et de la pisciculture d'eau douce. Un grand centre aquacole émerge ainsi à Chott Meriem, au nord de Sousse. Mais l'aquaculture ne représentait que 3 % de la production totale de poissons en Tunisie.

FAO - 26 juillet 2007

De graves difficultés alimentaires persistent dans 28 pays

Le ralentissement de la production céréalière dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier d'un côté, et la persistance de prix d'exportation élevés, de l'autre, sont de nature à créer une situation très difficile en matière de disponibilités alimentaires pour au moins 28 pays, au cours de l'année 2008. C'est là, la principale conclusion d'un rapport qui vient d'être publié par la FAO et intitulé « Perspectives de récoltes et situation alimentaire ». Les auteurs du rapport attribuent les causes du déficit alimentaire que connaîtront ces pays à plusieurs facteurs, dont notamment la sécheresse, les inondations, les précipitations irrégulières et tardives, l'insécurité et l'isolement de certaines populations. Parmi les pays méditerranéens ayant trop souffert cette année de la sécheresse, le rapport cite l'exemple du Maroc dont la récolte céréalière est estimée à un quart du niveau de celle de l'année dernière. Quant aux pays dont les populations se heurteront à de gros problèmes pour assurer un minimum de sécurité alimentaire à cause de la guerre et de l'insécurité, le rapport donne, entre autre, les exemples irakien, somalien et soudanais (région du Darfour).

Diète méditerranéenne – 27 juillet 2007

L'Espagne demande que la diète méditerranéenne soit inscrite à l'UNESCO

Lors du dernier Conseil des Ministres de l'Agriculture de l'Union européenne, tenue à Bruxelles les 16 et 17 juillet 2007, Elena Espinosa, Ministre espagnole de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, a incité ses pairs à défendre une proposition espagnole consistant à inscrire auprès de l'Unesco la diète méditerranéenne au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. La Ministre a précisé que son pays souhaiterait la mise en place d'une stratégie commune entre, d'une part, les pays représentatifs du régime alimentaire méditerranéen et tous ceux, d'autre part, qui voudraient protéger ce modèle. Il faut dire que l'Espagne s'est beaucoup investie dans ce projet depuis plusieurs années. Elle est, en effet, persuadée que l'inscription de la diète méditerranéenne au patrimoine culturel mondial permettra une meilleure visibilité internationale de ses bienfaits par rapport à la santé humaine. Cette initiative a pour but de souligner l'importance du régime alimentaire aux plans culturel, social, territorial, environnemental et économique. D'ores et déjà, l'Italie, la France, le Portugal et la Grèce ont exprimé leur soutien à la proposition espagnole.

Maroc – UE – 27 juillet 2007

Vers un « statut avancé » pour le Maroc avec l'UE ?

Tenus à Bruxelles le 23 juillet 2007, les travaux de la Sixième session du Conseil d'Association entre le Maroc et l'Union européenne ont débouché sur la constitution d'un groupe de travail conjoint chargé d'étudier la faisabilité d'un statut avancé, revendiqué par Rabat dans son partenariat avec l'UE. Une telle démarche, a noté Taïeb Fassi-Fihri, Ministre Délégué marocain aux Affaires étrangères ayant conduit la délégation de son pays lors de cette session, confirme que « le Maroc et l'UE ont décidé de voir plus loin, que nous sommes sur un cap stratégique qui est celui de toujours plus et de toujours mieux ». En marge de cette rencontre, les deux parties ont signé deux documents. Le premier porte sur le renforcement de la coopération énergétique, en vue de préparer à terme, une intégration du marché marocain de l'énergie dans celui de l'Union européenne. Quant au second document signé, il s'agit d'un protocole d'accord financier permettant au Maroc de recevoir environ 654 millions d'euros pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'Action UE-Maroc élaboré dans le cadre de la Politique de Voisinage, pour la période 2007-2010.

Italie - 27 juillet 2007

Les producteurs agricoles et les industriels de l'agroalimentaire défendent le « Made in Italy »

En Italie, les opérateurs de la filière agroalimentaire sont de plus en plus inquiets et pour leur avenir et pour ceux des consommateurs, à cause de l'augmentation de produits alimentaires importés en dehors du marché de l'Union européenne. La Coldiretti, principale organisation agricole professionnelle du pays estime que les importations de concentré de tomate chinois ont augmenté de 150 % au premier trimestre de l'année 2007 et que cela équivaut à environ 30 % de la production italienne. La Commission européenne est également critiquée à cause des jugements négatifs formulés contre une loi italienne d'août 2004 s'accommodant de dispositions communautaires selon lesquelles la mention des origines des aliments constitue un obstacle au libre échange et à la concurrence. Massimo Gargano, membre du Conseil national de Coldiretti va plus loin dans le diagnostic fait par les agriculteurs et les fabricants d'aliments « made in Italy » à propos de ces dispositions. « Un produit sur deux importé de l'étranger est une contrefaçon, et cela comporte des risques pour le consommateur ». Parallèlement à des manifestations organisées par les agriculteurs, notamment à Bologne et à Rome, Coldiretti et l'Association Slow food militant en faveur de la diète méditerranéenne et opposée à la standardisation des aliments, viennent de lancer une pétition pour défendre l'étiquetage à l'échelle nationale et européenne.

Algérie – 30 juillet 2007

Nouveau magazine sur l'agriculture

Au printemps 2007, est apparu en Algérie un nouveau bimensuel dédié aux questions agricoles et agro-alimentaires intitulé « Agromag ». Cette revue est un outil de communication pour apporter analyses et éclairages sur l'agriculture et le secteur agro-industriel en Algérie, au Maghreb et dans les régions voisines. Dirigé par Belaïd Hamimi, Agromag vise aussi à vulgariser l'information sur les évolutions agricoles et rurales pour sensibiliser un public varié et le plus large possible. (Pour plus d'informations : contact@abm.com.com).

UE – 30 juillet 2007

Les industriels de l'agroalimentaire se lancent dans la fabrication d' « aliments fonctionnels »

Un constat semble s'imposer de plus en plus : le temps des aliments fabriqués par les grands groupes industriels pour soigner ou pallier les failles d'une alimentation naturelle est révolu. Il faudrait désormais s'inscrire dans une autre logique qui consiste à mettre à la disposition des consommateurs des aliments qui préservent les qualités intrinsèques des matières premières. Selon les scientifiques, cette démarche présente à la fois l'avantage de préserver les qualités gustatives des aliments et de mieux prévenir les maladies dues à l'alimentation. Ce constat fait à l'issue des travaux de la Conférence européenne de la Nutrition, tenue au cours de la deuxième semaine de juillet 2007 à Paris, est pris en compte depuis quelque temps par certains groupes agroalimentaires européens et internationaux. C'est le cas, entre autres, de Nestlé qui veut financer des études dédiées aux moyens de faire face aux cancers dus aux comportements alimentaires. En outre, Nestlé contribue avec Panzani, Craft foods et Cargill au financement d'études menées par le projet européen « Health Grain » et portant sur l'effet bénéfique sur la santé de l'utilisation des grains complets de blé d'orge et de seigle. D'autres projets de recherche s'insérant dans ce cadre sont financés entièrement ou partiellement par les industriels agroalimentaires. Citons à titre d'exemple celui qui vise à la réhabilitation des légumineuses dans l'assiette du consommateur et celui baptisé « ICARE ». Ce dernier vise à monter les bienfaits sur la santé humaine de certains modes de cuisson tel que celui à la vapeur. A noter enfin que les associations de consommateurs adoptent pour le moment une attitude

vigilante quant aux résultats de cette collaboration entre scientifiques et grands groupes agroalimentaires. Elles craignent surtout que certains industriels ne se servent de ce partenariat en tant qu'élément procédant d'une stratégie commerciale plutôt que d'une stratégie de santé publique.

Algérie – 31 juillet 2007

Vers une reprise de la pêche du corail suspendue en 1998

La pêche du corail algérien suspendue en 1998 pourrait reprendre prochainement si elle était économiquement rentable d'une part, et que toutes les garanties pour une exploitation respectueuse de l'environnement et de la protection de la ressource étaient assurées d'autre part. Tel est le message de l'intervention de Smaïl Mimoun, Ministre algérien de la Pêche et des Ressources halieutiques, à l'issue d'une « campagne d'évaluation en mer du corail », lancée il y a quelques semaines à Oran. Le Ministre a indiqué, en effet, que les autorités algériennes prendraient une décision à cet effet, une fois examinés en profondeur les résultats d'une étude portant sur le sujet et menée depuis 2005. Celle-ci a été confiée à un groupement français comprenant le bureau Créocéan, basé à la Seyne-sur-Mer (Sud), le Centre d'Océanographie de Marseille rattaché au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS^o) et spécialiste mondial du corail et la Comex, une compagnie privée d'intervention sous-marine. Il faut rappeler que l'Algérie possède la plus grande réserve de corail rouge en Méditerranée. Elle a dû suspendre son exploitation en 1998 après avoir constaté que la ressource avait été endommagée par une pêche sauvage.

France – 31 juillet 2007

Les ventes de pesticides ont baissé de 13 % depuis 1999

Pour la Commission européenne, la France devrait prendre des mesures encore plus draconiennes pour atténuer les effets pervers des produits phytosanitaires sur l'environnement, et notamment sur les nappes phréatiques. C'est la raison pour laquelle elle vient de condamner l'Etat français à 28 millions d'euros d'amende pour avoir dépassé le seuil de pollution sur neuf zones de captage d'eau en Bretagne. Pour autant, les statistiques de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP) relèvent une baisse d'environ 19 % en matière de vente de pesticides et autres fongicides entre 1999 et 2006. Au cours de la même période, la consommation des agriculteurs est passée de 120 000 tonnes à 71 000 tonnes. Les industriels spécialisés dans la fabrication et la commercialisation de tels produits attribuent le recours à des quantités importantes de produits phytosanitaires, à plusieurs facteurs dont ceux relatifs au comportement des agriculteurs eux-mêmes. En effet, ces derniers s'intéressent de plus en plus aux produits moins toxiques et sont plus attentifs que par le passé aux exigences des consommateurs. Les associations environnementales sont aujourd'hui persuadées que les agriculteurs français sont en train de modifier leur comportement vis-à-vis des méthodes culturales polluantes. Mais elles regrettent l'engouement décelé chez les industriels de pesticides pour l'Asie où les dangers découlant de l'usage excessif de ces produits ne sont toujours pas pris en compte de manière sérieuse.